

---

## **Compte rendu du conseil municipal n°6 du 12 juillet 2021**

---

✓ **Enumération des pouvoirs :**

- Jacques MAHE à Jean-Marc DE LUSTRAC
- Gérard HUET à André PENAUD
- Isabelle MIOCIC à Charles BRICAULT
- Elisabeth LASBUGUES à Michelle FABRE
- Coralie GUERRY à Damien BEAULIEU

✓ **Signature de la feuille d'émargement**

✓ **Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du n°5 du 11 juin 2021**

✓ **Désignation d'un secrétaire de séance : Maryse POTEL**

✓ **Modification de l'ordre du jour :**

- **Ajournement du point 2**
- **Ajout point 7 : projet de création d'un parcours de pêche du black-bass**
- **Ajout point 8 : création d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe**

✓ **Ordre du jour :**

1. Mise en place de la convention Fonds de concours – Etudes de l'appareil commercial « Petites villes de demain »
  2. ~~Participation financière pour un séjour en classe de mer~~ : AJOURNÉ
  3. Mise en place de la convention santé avec le Centre de Gestion de la Charente
  4. Révision de la tarification des services périscolaires pour l'année scolaire 2021-2022
  5. Redevance pour occupation du domaine public GRDF
  6. Acquisition de la parcelle ZH 104 Impasse des Champs pour aménagement de voirie
  7. Projet de création d'un parcours de pêche du black-bass
  8. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
  9. Questions et informations diverses
-

### 1. Mise en place de la convention Fonds de concours – Etudes de l'appareil commercial « Petites villes de demain »

Par délibération du 12 mars 2021 le conseil municipal a validé sa participation au programme « Petites villes de demain » aux cotés des communes d'Aigre, Mansle, Montignac-Charente Saint-Amant-de-Boixe et Vars. Ces communes contribuent au financement de l'étude de l'appareil commercial par le versement d'un fonds de concours.

Ce fonds de concours correspondant au reste à charge de l'étude de l'appareil commercial des communes du pôle sud (Vars, Saint-Amant-de-Boixe et Montignac-Charente), en fonction de leur nombre d'habitants, une fois les subventions déduites.

Le fonds de concours de chaque commune est le suivant :

- Commune d'Aigre : ..... 2 600€
- Commune de Mansle : ..... 2 730€
- Commune de Vars : .....927€
- Commune de Montignac-Charente : .....314€
- Commune de Saint Amant de Boixe : .....579€

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### 2. ~~Participation financière pour un séjour en classe de mer~~ : AJOURNÉ en attente du plan de financement

### 3. Mise en place de la convention santé avec le Centre de Gestion de la Charente

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a actualisé, en prenant en compte les derniers textes parus, sa convention relative à la médecine du travail.

Cette nouvelle convention unique permet d'adhérer aux différents services.

La tarification est fixée selon un taux appliqué à la masse salariale N-1 de la collectivité :

- Médecine du travail : 0,34%
- Fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité : 0,03%
- Conseil en hygiène et sécurité : 0,02%
- Dispositif de signalement :  plateforme seule : 0,01%  
 fonction de référent externalisée : 0,03%

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### 4. Révision de la tarification des services périscolaires pour l'année scolaire 2021-2022

Considérant que l'inflation a progressé de 1,6 % depuis 2020, voici les montants calculés :

	Montants votés 2021/2022
<b>Restauration scolaire</b>	
Elèves de Vars	2.25 €
Elèves hors commune	3.35 €
Elèves d'un agent communal	2.25 €
Adultes	4.30 €
Enseignants tarif subventionné <IB567	3.25 €
Personnel communal IB<IB567	3.20 €
<b>Transport scolaire :</b>	
Mois complet	11.80 €
Mois comprenant 1 semaine de vacances scolaires	9.00 €
Mois comprenant 2 semaines de vacances scolaires	6.50 €
<b>Garderie :</b>	
Garderie du matin OU du soir	1.45 €
Forfait dépassement horaire après 18h45	15 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

## 5. Redevance pour occupation du domaine public GRDF

GRDF verse une redevance pour occupation du domaine public des communes par les ouvrages de distribution de gaz.

Pour la commune, en 2021, le montant s'élève à 376 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

## 6. Acquisition de la parcelle ZH 104 Impasse des Champs pour aménagement de voirie

Dans le cadre de l'aménagement de voirie Impasse des Champs qui pour finalité l'amélioration de l'accès :

- des riverains à leur propriété,
- de nos services au bassin de rétention des eaux pluviales,
- de l'accès aux réseaux notamment d'assainissement,

Il est proposé aux membres du Conseil municipal l'acquisition de la parcelle cadastrée ZH 104 située en zone UB du Plan Local d'Urbanisme, d'une superficie de 130 m<sup>2</sup>. Les négociations sont en cours pour un prix de 25€/m<sup>2</sup> soit 3 250€.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

## 7. Projet de création d'un parcours de pêche du black-bass

La commune souhaite collaborer avec l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique « La Gaule Charentaise »), afin de compléter la valorisation et la promotion du territoire local grâce à la pêche de loisir et sportive, par la création d'un parcours de pêche orienté vers la pêche du black-bass et adapté aux spécificités du réseau hydrographique visant ainsi à enrichir les pratiques de pêche sur le territoire.

Budget prévisionnel :

PROGRAMMATION DES EMPOISSONNEMENTS	COÛT DE L'EMPOISSONNEMENT BLACK-BASS	COÛT DE L'EMPOISSONNEMENT GARDONS	COÛT GLOBAL
Hiver 2021/2022	2 730 €	550 €	3 280 €
Hiver 2022/2023	2 100 €	550 €	2 650 €
Hiver 2023/2024	1 680 €	275 €	1 955 €
Hiver 2024/2025	1 260 €	275 €	1 535 €
Hiver 2025/2026	1 050 €	275 €	1 075 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 820 €</b>	<b>1 925 €</b>	<b>10 745 €</b>

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

## 8. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

Suite à l'adoption des ratios d'avancement de grade qui avait été adopté en 2020, il convient de créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

## 9. Questions et informations diverses

- Marché des producteurs de pays le 15/07/2021 à 18h

Le Maire de VARS

Jean Marc de LUSTRAC

